

ILE-MALIGNE

Ville industrielle et centre d'une région agricole, la ville d'Isle Maligne, dont la population est de 452 âmes, est située dans le comté du lac St-Jean, qui a Roberval pour chef-lieu. Elle a été incorporée en ville le 15 mars 1924, et sa fondation comme paroisse canonique, sous le nom de Ste-Marie de l'Isle Maligne, eut lieu en mai 1937.

Par chemin de fer, elle est à une distance de 390 milles de Montréal et de 210 milles de Québec. Par la route, 347 milles la séparant de Montréal et 155 milles de Québec. Située sur la rive nord de la Grande Décharge, à la source du Saguenay, elle comprend 88 familles résidentes, 32 propriétaires fonciers, 78 locataires, une entreprise commerciale et 4 industries. Son nom lui vient d'une île avoisinante, appelée « Maligne » par les Indiens, à cause de son site au milieu de rapides très redoutables. C'est, du reste, exactement à cette chute, qu'est construite la centrale hydro-électrique, considérée comme la plus puissante du monde, jusqu'à la dernière guerre.

Bâtie d'après un plan d'ensemble bien défini et considérée pour l'apparence générale comme une ville modèle, elle s'étend sur une superficie de 1,222 acres carrés et ses maisons simples, détachées ou du type duplex, sont généralement construites en bois lambrissé de brique, avec des fondations de ciment et des couvertures en bardeaux d'amiante. Elle contient un édifice à bureaux, un bureau de poste, deux parcs, une paroisse et une église catholiques, une école primaire de filles et de garçons, bilingue et catholique, une autre école primaire de filles et de garçons, bilingue et protestante, toutes deux possédant un corps enseignant entièrement laïque. Elle fait partie du diocèse de Chicoutimi.

Les rues sont au nombre de sept, ne sont pas pavées et ont une longueur totale de 5.2 milles ; par contre, les trottoirs sont pavés, sur une longueur de 3,500 pieds linéaires, mais ne le sont pas sur une distance de 5,100 pieds.

C'est la ville elle-même qui exploite son aqueduc, qui comprend deux pompes d'une

capacité de 1,200 gallons d'eau par minute, et une pompe de réserve pour usage domestique, ainsi que des pompes additionnelles en cas d'incendie.

La Compagnie électrique du Saguenay fournit le service de l'électricité. On trouve à l'Isle Maligne 3 abonnés au service téléphonique pour résidences privées, moyennant le prix de \$2.00 par mois, et 2 abonnés pour service d'affaires qui possèdent tous deux des tableaux de distribution privés.

La ville d'Isle Maligne est administrée par un conseil, composé d'un maire et de six échevins, élus par les propriétaires fonciers seulement, dans un seul quartier municipal, pour un mandat de deux ans et sans aucune rétribution. La prochaine élection municipale doit avoir lieu en janvier 1946. Le conseil est assisté d'un gérant municipal et d'un secrétaire-trésorier.

La division électorale provinciale de l'Isle Maligne est celle du lac St-Jean; la division électorale fédérale, celle du lac St-Jean-Roberval.

L'évaluation totale foncière est de \$9,816,000. Dans cette somme, un montant de \$9,600,000. représente l'évaluation foncière industrielle. Une valeur de \$85,071. de propriétés représente celle des institutions religieuses exemptées du paiement de la taxe foncière. La taxe foncière est de \$0.80 par \$100. d'éva-

luation municipale et la taxe scolaire de \$0.27. Il n'y a aucune autre taxe.

Isle Maligne possède un département des incendies, un autre de police et un service d'hygiène. On y compte 12 employés municipaux permanents, plus 1 constable. Il y existe 25 pompiers volontaires.

La ville est également propriétaire d'une salle publique, le « Community Hall » qui a une capacité de 300 sièges, et d'une cour à bois de chauffage, cette dernière pour la durée de la guerre qui vient de se terminer.

Elle est desservie par la compagnie du chemin de fer « Alma et Jonquières » qui la relie au réseau du Canadien National; cette dernière compagnie lui assure le service du télégraphe. Une ligne régulière d'autobus fait le tour du Lac St-Jean et a des raccordements avec Québec, par le Parc National et par Chicoutimi.

On trouve, enfin, dans l'Isle Maligne 5 camions et 29 voitures privées automobiles.

Les maires de la ville d'Isle Maligne, depuis sa fondation, en 1924, ont été MM. A.-G. Naud, jusqu'en 1929, et T. J. Butler, de 1929 jusqu'à aujourd'hui.

En plus de M. T. J. Butler, le maire actuel, le conseil comprend comme échevins : MM. W. C. Hamilton, A.-R. Blanchard, J. E. Thicke, Wm. Stewart, Jos. Fortin, Paul Tremblay.